# REPUBLIQUE FRANCAISE

.=.=.=.=.=.=.

MAIRIE de

.....

COULOUNIEIX-CHAMIERS

(Dordogne)

# CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 10/04/2017 Date de réception préfecture : 10/04/2017

024-212401384-20170410-2017041015-DE

### Séance du 4 avril 2017

.=.=.=.=.=.

L'an deux mil dix sept, le quatre avril à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de COULOUNIEIX-CHAMIERS se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée le 5 décembre 2016 par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRESENTS**: M. ROUSSARIE Jean-Pierre, Mme BORDES Mireille. M. EL MOUEFFAK Abdelhamid, Mme CONTIE Joëlle, M. CAPOT Patrick. Mme MOREAU Janine (mandataire M. MOUEFFAK), M. BARBARY Bernard (mandataire M. VALEGEAS), Mme DERAMCHI Claude, M. CORTEZ Francis. Mme ATTINGRE Dominique, M. **GARCIA** Christian, Mme ROUFFINEAU Nicole, M. BELLEBNA Mustapha, Mme DUCROCO Josiane, M. MARTINEAU Jean-François, Mme ROBIN-SACRE Sandra, M. LEROY Jacques, Mme BILLAT Huguette, M. VALEGEAS Philippe, Mme DRZEWIECKI-KLINGLER Nicole, M. CLUZEAU Jean-Pierre, M. VANDROUX Jean-Charles, M. SCHRICKE Yves, Mme WITTLING Sylvie, M. CUISINIER Jean-François, Mme GAYET Nadine, M. RUAULT BEAULIEU Christophe (mandataire M. SCHRICKE), Mme COFFINET-OTHON Annick, M. RICAUD Jean-Marie.

**ASSISTAIENT:** MM. Yohann TOSTIVINT, Directeur Général des Services, Philippe TOUGNE, directeur des services techniques, Vincent BELLOTEAU, collaborateur de cabinet, Mme Martine DUCOURNEAU, rédacteur.

# SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Charles VANDROUX

M. le Maire ouvre la séance à 18 H 30. Aucune observation n'étant formulée sur le P.V de la séance précédente, celui-ci est déclaré approuvé à l'unanimité.

# COMMUNE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS éception en préfecture 024-212401384-20170410-2017041015-DE

Séance du 4 avril 2017

024-212401384-20170410-2017041015-DE Date de télétransmission : 10/04/2017 Date de réception préfecture : 10/04/2017

-=-=-=-=-=-

2017/15

# **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017**

**RAPPORTEUR:** Monsieur Patrick CAPOT

Le Conseil municipal, sur le rapport de la Commission Vie associative, et sur la proposition de Monsieur le Maire, fixe le montant des subventions allouées à diverses associations pour l'exercice 2017 comme indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ces subventions ont été proposées en respectant le cadre fixé par les orientations budgétaires et en prenant en compte différents critères :

- préférences communales,
- critères sociaux, éducatifs et sportifs,
- projets subventionnés dans le cadre de partenariats avec la commune,
- prise en compte des autres formes de participation de la commune (locaux, fluides, personnels, moyens mis à disposition...),
- concernant les associations nationales et départementales à retombées locales, ont été pris en compte la particularité humaniste dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme, le caractère politique de la liberté des peuples, le respect des personnes handicapées ainsi que la protection de la santé et la lutte contre la maladie.

Il est précisé que Mesdames et Messieurs les Président(e)s ainsi que les membres du bureau d'associations ne prennent pas part au vote de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré conformément au tableau joint :

- **APPROUVE** les montants des subventions proposés pour les associations au titre de l'exercice 2017.
- **ARRETE** les subventions aux associations au titre de l'exercice 2017 à la hauteur des sommes envisagées, conformément aux montants prévus au budget primitif 2017 à savoir la somme de 292 174,85 euros.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

Proposition adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME,

LE MAIRE,

Jean-Pierre ROUSSARIE

ALC All boards family Amicale des locataires CC Associations communa Amicale des locataires CC	les Da	ite de télétransmission : 10/04/201 ite de réception préfecture : 10/04/	2017
All boards family Amicale des locataires CC			2017
Amicale des locataires CC		5 000,00€	
		1 800,00€	
Association sportive collège Jean Moulin		4 500,00€	
		200,00€	
Echange franco allemand		350,00€	
Association habitants des Veyriers		100,00€	
CIFPH/ Politique de la ville		300,00€	
Comité Vallon du cerf		100,00€	
Comité des fêtes		1 000,00€	
Coteaux de France		100,00€	
FCPE collège		534,00€	
FCPE Primaire	142-21-21-21	534,00€	
Ludogénération	X 13.55	1 500,00€	
Mieux vivre à Pagot	<u> </u>	800,00€	
Centre social	98 712,2		
Arnault de Mareuil		200,00€	
Atelier artisanal Périgurdin		500,00€	
MERILLER vapeur		500,00€	
Vent d'ouest		300,00€	
FLEP	55 163,0		
Zicatous	33 103,0	150,00€	
AMICEAD		500,00€	
ANCAC CC		150,00€	
FNACA CC	1,100	150,00€	
FOPAC CC	NAME - 1.54 N	150,00€	
Les fils des morts pour la France	7 1 2-4	150,00€	
Aïkido club uranage		150,00€	
ASPTT subvention aux sections sportives	5 270,6		
Budo club	3 270,0	1 000,00€	
COCC	4 648,8		
Ecole Parents Educateurs du Périgord	4 040,0		
		2 000,00€	
Entente cycliste ECTC24		1 500,00€	
Pétanque club		400,00€	
Rando plus 24		100,00€	
Streets jeunes		400,00€	
A républicaine anciens combattants CC		150,00€	
Comité de quartier du bas Chamiers		100,00€	
Comité d'Org Centenaire Guerre 14/18		700,00€	
La Pose Inattendue		100,00€	
union dance		350,00€	
Amicale Habitants de GUILLEMOTTE	W-900	100,00€	
CROCO-IT-Club Minéralogie		100,00€	
SONORIUM FRANCOPHONE		300,00€	
UDIAMOLAL France		100,00€	
resto du cœur		100,00€	
CHAM COUNTRY 24		200,00€	1, 11
Les PériPattes		100,00€	
Comité départemental HANDI SPORT		200,00€	
Politique de la ville		27 800,00€	
RESERVE		3 082,00€	

Accusé de réception en préfecture 024-212401384-20170410-2017041015-DE Date de télétransmission : 10/04/2017

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE ure : 10/04/2017

2 – Associations culturelles ou caritatives hors commune	proposition commission	Vote
2 Francas	280,00€	
3 IMR	250,00€	
4 ADEPAPE	200,00€	
5SANS réserve	1 000,00€	
<b>6</b> Don du sang Périgueux et Agglomération	100,00€	
7 Amis fond mémoire déportation	200,00€	
8 SOS chats libres	50,00€	
9ASDASS( maison d'arrêt)	100,00€	
<b>0</b> Dordogne Palestine	100,00€	
Comité de liaison et du prix du concours 1 résistance et Déportation	100,00€	
2 Cerader	100,00€	
Comité dép. de la Ligue contre le cancer	100,00€	
UFC que choisir	100,00€	
5 ANACR	100,00€	
6 UNAFAM	100,00€	
Comité Départemental Sport Adapté 24	200,00€	
8 Banque Alimentaire	1 100,00€	
9 UDAF 24	200,00€	
2-Total associations hors commune	4 380,00€	
1-Total associations communales 163 794,85€		
3-Total subventions 2017	292 174,85€	